



Les Cahiers *du patrimoine naturel*

Le Pays des Six Vallées



LANDES

ESPACES BOISÉS

COURS D'EAU & PRAIRIES HUMIDES

GRANDES PLAINES

BOCAGE



Sommaire

Présentation du Pays.....	3
Landes.....	4
Espaces boisés.....	5
Cours d'eau & prairies humides.....	6
Forêts.....	7
Grandes plaines.....	8
Bocage.....	9
Zones d'intérêt majeur.....	10
Enjeux sur le territoire.....	12
Espèces patrimoniales.....	14
Conclusion générale.....	15

Depuis plus de 40 ans, les naturalistes parcourent le département dans ses moindres recoins pour en dresser l'inventaire du patrimoine naturel.

Afin de valoriser l'importante collection de données récoltées au fil de leurs différentes missions, Vienne Nature, en partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Vienne, a décidé de publier un bilan des connaissances pour chaque pays du département sous la forme de Cahiers du patrimoine naturel.

Cette synthèse se veut un outil pour l'élaboration de la trame verte et bleue dans la gestion durable du territoire et a aussi pour but de sensibiliser élus et grand public qui sont responsables de la conservation d'espaces et d'espèces phares du département.

Le CR-Rom joint contient (au format PDF), le cahier, la liste complète et détaillée des espèces patrimoniales, l'ensemble des textes réglementaires ainsi que les fiches descriptives des différents sites qui présentent un intérêt patrimonial sur le Pays.



Présentation du Pays



S'étirant au centre ouest du département de la Vienne, le Pays des Six Vallées se caractérise par quatre grandes entités paysagères bien distinctes.

QUELQUES REPÈRES

Superficie du pays : 10 1781 ha

Boisements : 17 % avec 17 524 ha

Cultures : 72 % avec 74 130 ha

Prairies : 7 % avec 6 875 ha

Habitants : 49 568 habitants en 2006

Densité : environ 49 hab/km²

source : Corine Land Cover 2006, IAAT, 2009

Au nord, les plaines de Neuville à Thouars constituent de grandes étendues uniformes, à l'ouest, les contreforts du Massif armoricain, en Gâtine, s'imposent par leur réseau de prairies bocagères, puis au sud-ouest c'est le bocage des terres rouges qui prend place. Enfin entre Vivonne et Poitiers, les terres de brandes occupent la majeure partie du paysage.

Ces quatre entités, sans oublier le réseau hydrographique, font la particularité du pays. La diversité de milieux, qu'ils soient naturels ou façonnés par l'activité humaine, se traduit par une multitude d'habitats propices à la faune et à la flore. La majorité du territoire est occupée par les

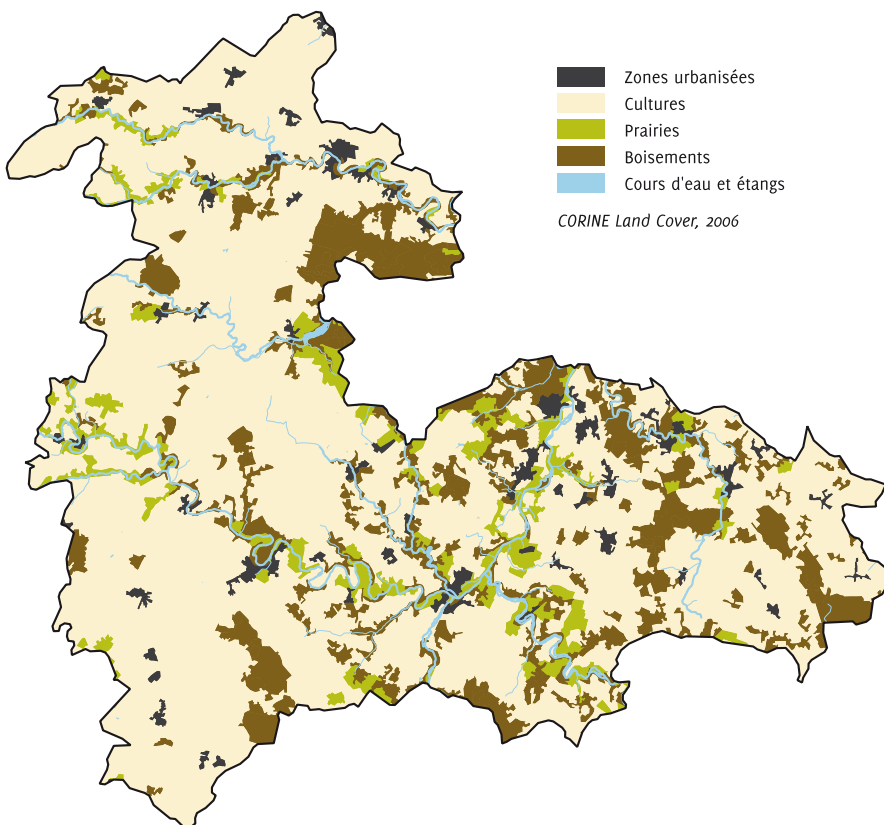
cultures. Malgré la présence marquée des rivières dans le paysage (Vonne, Clain, Auxances, Boivre, Miosson, Clouère, etc.), la proportion de prairies n'est que de 7 %.

Cette diversité d'habitats naturels et de sous-sols avec l'influence du massif granitique à l'ouest, font du Pays des Six Vallées un ensemble favorable pour la conservation des espèces patrimoniales du département.

Liste des 39 communes qui constituent le Pays

Aslonnes	Marigny-Chemereau
Ayron	Marnay
Benassay	Montreuil-Bonnin
Chalandray	Nieuil-l'Espoir
La Chapelle-Montreuil	Nouaillé-Maupertuis
Celle-Lèvescault	Le Rochereau
Château-Larcher	Roches-Prémarie-Andillé
Chiré-en-Montreuil	Rouillé
Cloué	Saint-Sauvant
Coulombiers	Sanxay
Curzay-sur-Vonne	Smarves
Dienné	La Villedieu-du-Clain
Frozes	Vernon
Quinçay	Vivonne
Fleuré	Vouillé
Gizay	
Iteuil	
Jazeneuil	
Latillé	
Lavausseau	
Ligugé	
Lusignan	
Maillé	
Marçay	

Occupation des sols du Pays des Six Vallées



Landes



Fourrés impénétrables de genêts, bruyères et ajoncs, les landes ne sont ici que des reliquats d'anciens ensembles plus imposants. On y trouve encore malgré tout la faune et la flore qui leur sont caractéristiques.

Les landes ne sont plus les milieux naturels dominants, mais elles restent des témoignages de ce à quoi ressemblait le paysage il y a quelques décennies.

Réparties sur 19 sites pour un total de 357 ha, elles forment généralement des petites entités (surface moyenne de 18 ha) dégradées, laissées à l'abandon et assez pauvres en termes de diversité végétale. Elles s'expriment parfois sous les peuplements de résineux comme c'est le cas en forêt de Vouillé ou dans le Bois des Coussières.

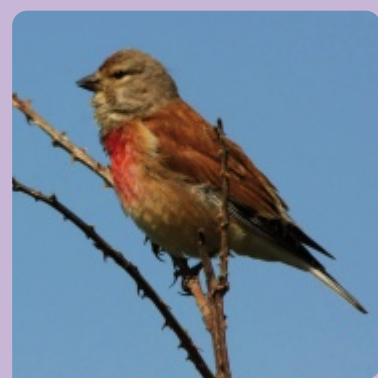
Les plus grands ensembles de landes dont la superficie est supérieure à 20 ha sont disséminés sur les communes de Vouillé (Forêt de Vouillé-Saint-Hilaire, 55 ha), Coulombiers (la Petite Forêt, 21 ha), Marnay (Bois des Coussières, 54 ha), la Villedieu-du-Clain (Bois de la Vayolle, 58 ha) et Smarves (Bois de Saint-Pierre, 28 ha).

Les landes humides étant absentes ou très peu représentées sur ce territoire, la flore dominante y est celle des landes sèches à peu humides : Bruyère à balais, Bruyère cendrée, Ajonc nain, Genêt à balais ou encore Callune.

Ces landes hébergent quelques espèces patrimoniales caractéristiques tant chez les insectes que chez les vertébrés. Parmi les papillons, nous ne citerons que la Chésias oblique observée uniquement sur les landes de la forêt de Vouillé-Saint-Hilaire, la Noctuelle porphyre ou encore l'Hémithée de l'ajonc.

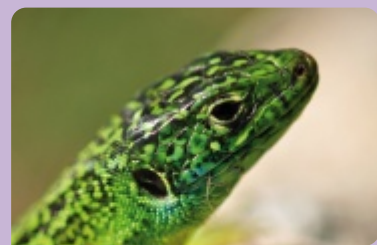
Mais elles sont également le refuge des grands animaux, Cerfs, Chevreuils et Sangliers qui, abrités dans l'épais fourré épineux, trouvent nourriture et tranquillité. Les plus petits ne sont pas en reste, notamment chez les reptiles, puisque plusieurs espèces comme le Lézard vert ou la Vipère aspic peuplent les lieux.

À la cime des grandes bruyères ou au sol, les oiseaux également colonisent les landes. La Linotte mélodieuse par exemple y vole en bandes et l'Engoulevent d'Europe laisse entendre, à la nuit tombante, son mystérieux chant évoquant un moteur de mobylette.



Linotte mélodieuse

Le nom de « Linotte » fait généralement référence dans les esprits à un oiseau commun. La réalité est un peu différente : le suivi national des oiseaux communs estime à 72 % le déclin de la population nicheuse de la Linotte mélodieuse depuis 25 ans ! Un déclin imputé à l'évolution de l'agriculture qui a notamment fait disparaître de nombreuses herbacées, dont cet oiseau consomme les graines. Dans le Pays des Six Vallées, landes et coupes forestières accueillent encore de jolies troupes de Linottes qui s'y reproduisent au printemps.



Lézard vert

Avec une taille pouvant atteindre jusqu'à 40 cm, queue comprise, il s'agit du plus gros lézard du département. Cette espèce fréquente les zones de lisière avec une végétation basse importante. En période nuptiale, en avril, le mâle se dote d'une coloration bleue sous la gorge. Après l'accouplement, il restera près de la femelle pour veiller à ce qu'elle ne s'accouple pas avec d'autres mâles. Autrefois très commun, le Lézard vert est une espèce dont les populations subissent les modifications des paysages ainsi que l'utilisation de produits phytosanitaires.

Espaces boisés



Circaète Jean-le-Blanc

Le Circaète Jean-le-Blanc est le plus grand rapace nicheur de Poitou-Charentes, où sa population est estimée à une cinquantaine de couples. Spécialisé dans la consommation de reptiles (serpents et lézards), il est contraint par son régime alimentaire à ne séjourner sous nos latitudes que de mars à septembre, préférant le continent africain le reste de l'année. On l'observe régulièrement dans les forêts de Vouillé-Saint-Hilaire, de l'Épine ou de Saint-Sauvant mais l'espèce demeure mal connue en raison de sa grande discrétion.



Lathrée écailleuse

La Lathrée écailleuse est une plante vivace non chlorophyllienne, dépourvue de feuilles et à floraison printanière, en avril. Elle se développe en rangs serrés et de manière très localisée au sein des forêts fraîches et ombragées, sur l'humus doux des sols calcaires. Elle se procure la matière nutritive dont elle a besoin en parasitant les racines des arbres et arbustes qui l'entourent, tels que le Noisetier ou les Ormes. Elle est rare dans notre département mais on peut la rencontrer sur les pentes boisées des vallées de l'Auxances, de la Boivre, de la Vonne et du Clain.

Photographies : Enrique Dans (Flickr), Samuel Ducept (VN), MarionM (Flickr), David Olivier (VN)



Les boisements variés qui parsèment le pays accueillent plusieurs espèces remarquables, parmi lesquelles le plus grand rapace nicheur du Poitou-Charentes et un cortège de plantes et de papillons rares et localisés.

Les forêts de Vouillé-Saint-Hilaire, de Verrières, de Saint-Sauvant et les Bois de Saint-Pierre (Smarves), de la Vayolle (la Villedieu-du-Clain) ou de Ligugé sont les espaces boisés les plus imposants. Au total, la surface de ces étendues recouvre environ 21 700 ha.

Composées essentiellement de feuillus, chênes et charmes, certaines parcelles arborent de très jolis boisements de hêtres, notamment sur le domaine de Vouillé-Saint-Hilaire, où cette espèce est en limite d'aire de répartition dans la Vienne.

Les espaces boisés s'étendent également sur les flancs de rivières, creusés au fil du temps par la force de l'eau. Il en résulte de petits bosquets et des forêts alluviales linéaires nichées sur les terrasses sédimentaires. Ces forêts, qui couvrent en tout 48 ha, regagnent parfois les milieux qui étaient autrefois les leurs, par exemple sous les vieilles peupleraies.

Elles assurent la subsistance d'espèces rares et patrimoniales comme les Jonquilles ou la Prêle d'hiver.

Dans les forêts plus sèches mais à la pente prononcée, souvent orientées au nord, d'autres plantes patrimoniales prennent racine. La rare Lathrée écailleuse, dépourvue de pigments chlorophylliens, est obli-

gée de parasiter les racines d'un arbre proche pour absorber les éléments nutritifs dont elle a besoin.

Au printemps, en lisière ou dans les clairières, et une fois la nuit tombée, le ciel s'anime. La saison des amours bat son plein, la Bécasse croule et le Grand Paon-de-nuit, le plus grand papillon d'Europe, cherche une partenaire.

Aux premières lueurs du jour le Circaète Jean-le-Blanc prend son envol en quête de serpents qu'il consommera parfois en plein vol, sans toucher le sol.

Les layons forestiers fleuris sont source de nectar pour bon nombre de papillons localisés comme le Petit Collier argenté dont la chenille se nourrit de violettes sauvages ou encore le Morio, adepte des saules.

Cours d'eau & prairies humides



Arrosées par huit principaux cours d'eau, les prairies riveraines bénéficient d'inondations régulières qui permettent l'implantation d'une faune et d'une flore patrimoniales caractéristiques des zones humides.

Le pays est concerné essentiellement par le bassin versant du Clain. Ce bassin dont l'arête principale est constituée par le Clain, est irrigué par sept vallées qui sont celles de l'Auxances, de la Boivre, du Mioisson, du Palais, de la Vonne, de la Clouère et de la Vendelogne. Ces cours d'eau forment un réseau hydrographique de l'ordre de 380 km.

La Vonne, la Clouère et le Clain sont des rivières de plaine de taille assez importante et formant de nombreux méandres. L'Auxances, la Boivre, le Mioisson et le Palais sont des ruisseaux aux eaux plus vives, alimentés par de nombreuses sources. Ces cours d'eau doivent leur fonctionnalité écologique et hydrologique à la présence de milieux alluviaux encore bien présents, comme les forêts alluviales et les prairies humides inondables.

Les prairies humides peuvent prendre plusieurs aspects selon leur degré d'inondation. Les plus humides forment des cariçaies, prairies à grandes laïches, ou des mégaphorbiaies, prairies inondables à hautes herbes. Ces prairies sont plutôt localisées, comme par exemple sur Bois Coutant à Vivonne. Elles sont composées de grands héliophytes, qui vivent les pieds dans l'eau avec des tiges et des fleurs aériennes, le plus souvent dominées par une ou deux espèces de Laïches,

le plus fréquemment la Laïche des marais et la Laïche des rives. Ce type de végétation constitue parfois la strate herbacée des forêts alluviales les plus marécageuses (ou des peupleraies) comme à Port Laverré sur la rive droite du Clain à Iteuil.

Ces prairies humides et leur végétation sont les zones de prédilection pour la reproduction du Brochet, pour peu qu'elles soient inondées suffisamment longtemps, 45 jours consécutifs au minimum, entre février et mars, pour permettre l'arrivée et le départ des géniteurs ainsi que le développement des alevins et leur migration vers les cours d'eau.

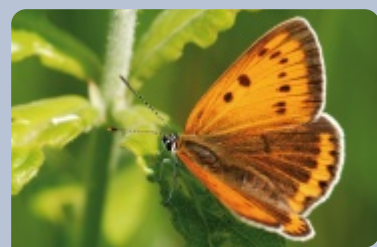
La grande majorité des prairies inondables du pays ne sont pas aussi humides et se présentent principalement sous deux grands types. Les plus fréquentes sont les prairies pâturées, gérées de manière plus ou moins intensive pour les besoins de l'agriculture. Les plus exploitées se reconnaissent à leur extrême pauvreté en espèces végétales et sont en général dominées par les graminées.

En revanche, là où la pression agricole est mieux adaptée, ces prairies se parent au printemps du jaune de la Renoncule rampante et du rose du Silène à fleurs de coucou et de la Fritillaire pintade. Cette



Bouscarle de Cetti

Spécialiste des zones humides (bords de cours d'eau et d'étangs, marais), cette petite fauvette fréquente toute l'année les fourrés denses poussant sur des sols frais et ombragés à proximité de l'eau (ronciers, entrelacs de Clématites, massifs d'Orties). C'est un hôte symbolique des forêts alluviales. L'observer relève du défi tant elle échappe facilement à la vue, trottant fréquemment au ras du sol. C'est ainsi à son chant éclatant, émis surtout de février à juin, qu'on détecte le plus facilement sa présence.



Cuivré des marais

Le Cuivré des marais est un hôte des prairies humides. Ce papillon d'un orange éclatant, rare dans le département, est protégé sur le territoire européen. La disparition progressive de ses milieux de vie et son extrême sensibilité à la qualité des prairies en font une espèce en voie de disparition. Les plus fortes populations sont accueillies par les prairies riveraines du Clain de l'Auxances, de la Clouère et de la Boivre.



Loutre

Mammifère parfaitement adapté à la vie aquatique, la Loutre aurait bien pu disparaître de notre département si la législation n'en avait fait une espèce protégée. Regagnant des territoires abandonnés au XX^e siècle, elle a fait depuis 10 ans son retour dans les rivières du pays. Elle reste discrète et encore peu commune. On a détecté sa présence sur le Clain, la Clouère et la Vonne grâce aux crottes caractéristiques, appelées épreintes, qu'elle dépose au sol pour marquer son territoire.



Fritillaire pintade

La Fritillaire pintade s'apparente à une tulipe sauvage caractéristique des prairies inondables et des forêts alluviales. Cette espèce, parmi les premières à fleurir, annonce le début du printemps. Dans notre département, le bassin du Clain, est le principal réservoir de cette espèce, dont il regroupe 85 % des effectifs. La Fritillaire pintade est présente au sein de 22 communes sur les 39 que compte le Pays des Six Vallées.

dernière est une liliacée, comme les tulipes et les jacinthes. Elle est emblématique des prairies inondables où elle peut être localement très abondante, comme à Montreuil-Bonnin où l'on peut en compter plusieurs milliers de pieds.

Les prairies humides fleuries, exploitées pour la fauche, sont très diversifiées sous leur forme la plus typique. On y trouve le Colchique, l'Orchis à fleurs lâches, l'Achillée sternutatoire, le Silaüs des prés et le Pigamon jaune. Elles sont malheureusement en voie de disparition dans notre paysage car elles supportent mal l'intensification des pratiques agricoles et sont devenues aujourd'hui extrêmement rares. Il en reste malgré tout quelques exemples, limités par les peupleraies, sur la commune de Montreuil-Bonnin, au bord de la Boivre.

Le Clain, la Vonne, le Miosson et la Clouère sont principalement peuplés de Cyprinidés, Gardon, Ablette, brème..., et de Brochet. La Boivre et l'Auxances, aux eaux plus vives et fraîches, sont favorables en théorie à la reproduction de la Truite fario et de ses espèces accompagnatrices, le Vairon, le Chabot, la Loche franche. De plus, il apparaît que certains secteurs de ces cours d'eau sont particulièrement attractifs pour le Brochet qui y trouve des zones humides inondables propices à sa reproduction. Ces poissons

constituent la ressource alimentaire principale de la Loutre, qui, depuis une dizaine d'années, a fait sa réapparition sur ces cours d'eau.

Outre les poissons, les rivières du pays attirent de nombreuses libellules, diversement adaptées à la physionomie des lieux et au débit des eaux. Parmi les espèces à plus forte valeur patrimoniale, on peut citer la Cordulie à corps fin qui fréquente le Clain, la Clouère et la Vonne lorsque la ripisylve (boisement des berges) est présente, ou l'Agrion de Mercure sur les ruisseaux tels que la Boivre, le Miosson et l'Auxances. Plusieurs espèces de moules d'eaux douces vivent dans les sédiments de ces cours d'eau, dont la Mulette épaisse, qui est protégée en France et en Europe.

Le long des vallées, une multitude de petits étangs (230) ont été créés. Si certains ont une valeur écologique indéniable, beaucoup contribuent, malheureusement, de par leur localisation, au réchauffement des eaux des ruisseaux.

Photographies : Michel Bramard (VN), Samuel Ducept (VN), Bruno Fillon (VN), Miguel Gaillardat (VN), Jik Jik (Flickr), David Olivier (VN), Yann Sellier (VN)

Grandes plaines



Vanneaux huppés

Busard cendré

Vastes étendues plates, domaine des outardes et autres oiseaux patrimoniaux, les plaines sont aussi un lieu d'expression pour les plantes messicoles.

Les grandes plaines à vocation principalement céréalière s'étendent au nord et au sud du pays. La plus importante entité couvre les communes de Frozes, Le Rochereau, Maillé, Ayron, Chalandray et Vouillé et appartient à l'ensemble paysager des plaines de Neuville à Thouars.

Les plaines de Pamproux et Lezay débordent dans notre département, sur les communes de Saint-Sauvant et Rouillé, dans des proportions nettement plus réduites. Paysage sans relief, la plaine agricole s'affirme essentiellement par l'absence de corridors et d'espaces boisés.

On y trouve une avifaune caractéristique des grands espaces ouverts. En période de reproduction, l'Outarde canepetière, oiseau ô combien emblématique, partage les lieux avec l'étrange Œdicnème criard, autrement appelé Courlis de terre, et deux rapaces diurnes qui se nourrissent de petits rongeurs, le Busard Saint-Martin et le Busard cendré. Ces derniers installent leur nid au sol, parmi les cultures de blé ou d'orge. Avec le Haut-poitou, le nord du pays accueille une population localisée, donc en sursis, de Bruant ortolan, petit passereau familier des vignes et des arbres isolés. Depuis une dizaine d'années, on observe la progression d'une espèce inhabituelle, la Gorgebleue à miroir, qui semble s'adapt-

ter aux cultures de colza pour installer son nid.

Les modifications des choix et des pratiques agricoles ont mis en danger la plupart de ces oiseaux très sensibles à l'augmentation de la taille des parcelles, à la raréfaction des jachères et des plantes messicoles, des vignes et des vergers, et à l'utilisation massive des engrais chimiques et des pesticides.

En fin d'été, les plaines semblent vides mais s'égaient pourtant encore des ballets aériens des busards, réunis le soir en dortoirs de quelques dizaines d'oiseaux, tandis que quelques invisibles tels que le Pluvier guignard, petit échassier en route vers le Sud, font escale dans les labours.

En hiver les plaines sont un lieu de séjour pour le Vanneau huppé et le Pluvier doré, deux petits échassiers dont les bandes peuvent compter plusieurs milliers d'individus. Le Faucon émerillon est aussi en hiver un hôte régulier des plaines agricoles où il chasse les petits passereaux en volant à faible hauteur.

Les mammifères sont peu nombreux mais la Belette, grande consommatrice de campagnols qu'elle poursuit dans leurs galeries souterraines, est une espèce caractéristique de ces habitats.



Gorgebleue à miroir

En dépit des couleurs éclatantes du mâle, ce petit passereau de la taille d'un Rouge-gorge passe largement inaperçu dans les vastes champs de colza qu'il occupe en petits nombres, chaque printemps. Le colza, un habitat qui n'a pas manqué de surprendre les ornithologues puisque dans l'ouest de la France, la gorgebleue est connue pour fréquenter les marais et bords de canaux sur la façade atlantique. L'espèce reste aujourd'hui rare dans la Vienne et très localisée, notamment dans ce secteur.



Plantes messicoles

Les cultures céréalières du pays permettent encore le développement de 40 % des espèces messicoles, plantes accompagnatrices des moissons, récemment inventoriées dans notre département. Rappelons que la plupart de ces espèces sont menacées d'extinction dans notre région comme dans le reste du territoire national. La plus connue d'entre elles est certainement le Bleuet autrefois très courant, que l'on n'a la chance de rencontrer aujourd'hui que de manière très sporadique, comme par exemple dans le secteur de Frozes ou de Lusignan.

Bocage



Grand capricorne

Dix centimètres de longueur et des antennes démesurées, telles sont les particularités du Grand Capricorne. Hôte des zones bocagères ou boisées, garnies d'arbres menés en têtards ou du moins de bonne taille, la larve fore le bois dont elle se nourrit. Après un développement laborieux de 3 à 4 ans pendant lesquels elle perfore le tronc de long en large, elle se nymphosera dans sa loge. Les adultes n'émergeront que l'année suivante à partir du mois de mai. Ils profiteront ensuite du crépuscule dans les forêts de l'Épine et de Vouillé-Saint-Hilaire pour perpétuer l'espèce.



Vanneau huppé & Pluvier doré en hiver

Envol général. L'œil est frappé par le scintillement noir et blanc des ailes arrondies des Vanneaux huppés parmi lesquels se glissent, furtives, des silhouettes plus petites au vol nerveux qui indiquent la présence de Pluviers dorés. Ces deux petits échassiers forment des bandes comptant souvent plusieurs milliers d'oiseaux, qui s'étalent sur les semis et les prairies durant les mois d'hiver. Le Pays des Six Vallées constitue une zone d'hivernage importante pour ces espèces.

Entrelacs de haies et de prairies souvent bordées de vieilles « trognons », le bocage s'impose en véritable sanctuaire tant paysager que faunistique.

Les bocages constituent le paysage dominant du Pays des Six Vallées car ils s'étendent sur les deux tiers de son territoire. On trouve d'une part le bocage des contreforts du Massif armoricain, en Gâtine, intercalé entre l'Auxances et la Vonne, et, au sud de celle-ci jusqu'au Clain, le bocage des terres rouges.

Le premier fait le lien entre les plaines et la Gâtine sur son socle granitique du Massif armoricain. Il est riche en haies dont le maillage peut être dense, et en prairies vouées à l'élevage. Le second se développe sur des terrains sédimentaires et présente des aspects assez variés, alternant réseaux de haies, taillis de châtaigniers et secteurs de cultures.

L'association entre la haie et la prairie est une caractéristique qui fait la richesse du bocage sur le plan biologique. Malheureusement ce paysage souffre d'une pression très forte d'aménagement qui fait progressivement disparaître le réseau de haies au profit d'un agrandissement du parcellaire. Dans les secteurs encore intacts, on observe, parmi les oiseaux nicheurs typiques, l'Alouette lulu, le Tarier pâle, la Pie-grièche écorcheur, de même que la Huppe fasciée et la Chevêche d'Athéna qui toutes deux utilisent les arbres creux pour élever

leurs nichées. En hiver, les prairies accueillent des bandes de Vanneau huppé et de Pluvier doré qui trouvent là les petits invertébrés dont ils se nourrissent.

Les corridors formés par les haies assurent la protection de nombreuses chauves-souris lors de leurs déplacements vers leurs terrains de chasse. C'est le cas notamment du Grand Rhinolophe qui s'alimente sur les prairies pâturées par les bovins. Les arbres têtards et les « trognons » abritent également la Genette, élégant carnivore chasseur de rongeurs, et le Grand Capricorne dont les larves se développent dans les troncs.

Les haies et les herbes folles qui poussent à leur pied sont un des derniers refuges de la Vipère aspic et abritent également la Couleuvre d'Esculape aux habitudes arboricoles.

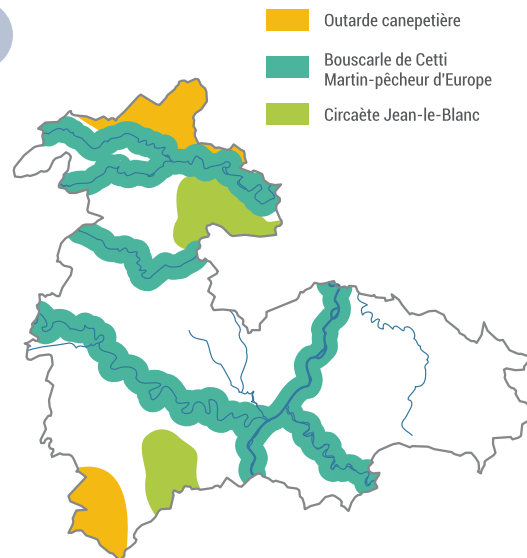
Avec plus de 1 200 mares, ces zones de bocage sont les secteurs où leur densité est la plus importante (1,2 mare par km²). Ces petites zones humides constituent de véritables oasis de biodiversité, en particulier pour les amphibiens et les libellules.

Zones d'intérêt majeur

Les zones d'intérêt majeur sont les sites ou les secteurs géographiques regroupant les plus forts intérêts écologiques du pays. Il s'agit de ce que l'on pourrait qualifier de réservoirs de biodiversité pour chacun des groupes étudiés.

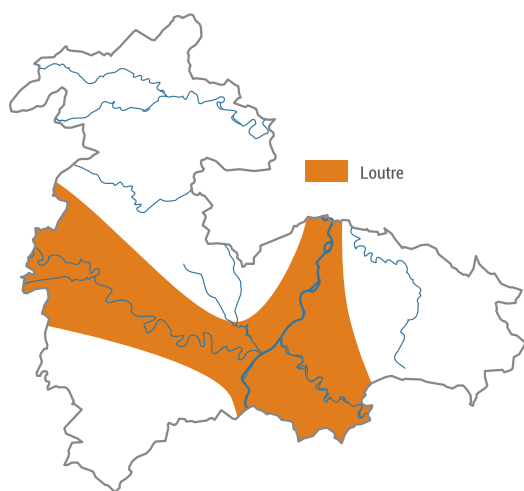
Cette sectorisation est établie à partir de l'état actuel des connaissances de la répartition des espèces dans le département de la Vienne. Elle doit donc, à ce titre, être considérée comme un état des lieux temporaire au moment où sont réalisés ces Cahiers du patrimoine naturel.

Oiseaux



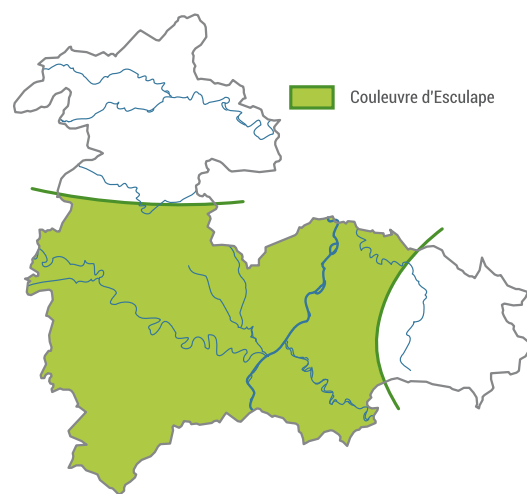
L'Outarde canepetière, gravement menacée d'extinction, fréquente encore les extrémités nord et sud-ouest du territoire, marquées par les grandes cultures. Les forêts de Vouillé-Saint-Hilaire et de Saint-Sauvant sont fréquentées par le rare Circaète Jean-le-Blanc, rapace consommateur de reptiles, ainsi que par de nombreuses espèces forestières remarquables, dont les pics. Enfin, on trouve le long des nombreux cours d'eau le Martin-pêcheur d'Europe et la discrète Bouscarle de Cetti.

Mammifères



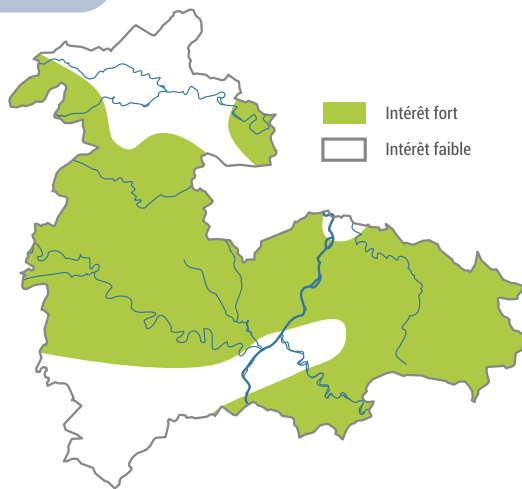
Un regain de la population départementale de Loutre est observé depuis 2003. Le retour de cette espèce a été particulièrement marqué dans la partie moyenne et amont du bassin du Clain. Son habitude de marquer son territoire de ses épreintes (crottes) a permis de localiser sa présence en plusieurs points du cours de la Vonne, du Clain et de la Clouère. Ce secteur s'impose comme l'un des plus importants pour ce carnivore dans la Vienne.

Reptiles



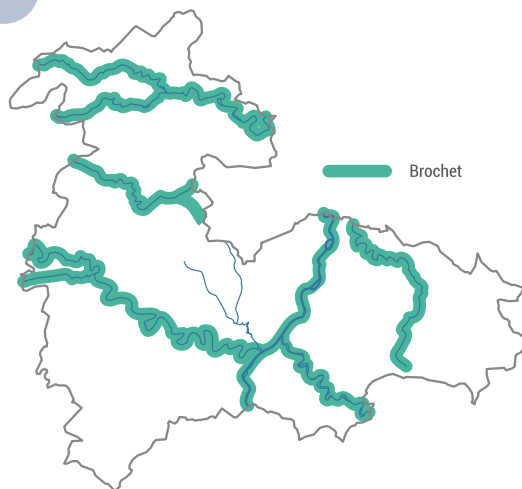
Sur les 12 espèces de reptiles que compte le département, 9 ont été observées dans ce secteur. L'intérêt majeur de ce territoire réside dans l'observation régulière de la Couleuvre d'Esculape. La répartition géographique de ce beau serpent aux mœurs arboricoles se cale sur les massifs boisés et plus particulièrement ceux des vallées de la Vonne et du Clain qui constituent pour lui des corridors biologiques favorables. À noter aussi, l'observation ponctuelle de la Cistude d'Europe sur la vallée du Miosson.

Amphibiens



Sur les 17 espèces d'amphibiens présentes dans le département, 13 ont été observées sur ce territoire. Les secteurs majeurs pour ces vertébrés sont localisés sur les zones où la densité de mares est importante puisqu'il s'agit de milieux de prédilection pour leur reproduction. Les zones majeures sont situées à l'est du pays (communes de Vernon, Dienné, Nouaillé-Maupertuis, etc.) et sur une bande comprise entre les vallées de la Vonne et de la Boivre.

Poissons



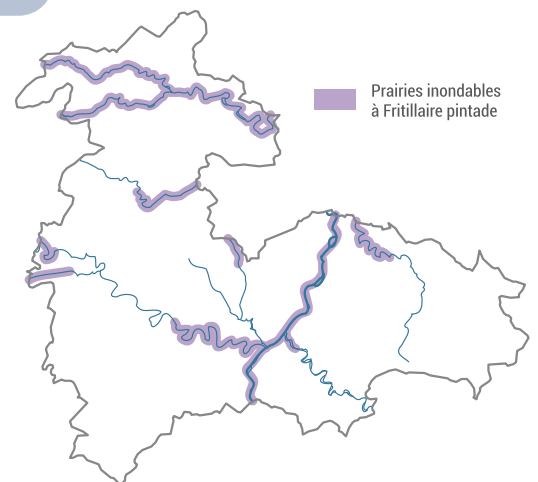
Le régime hydraulique des sept principales rivières qui drainent le territoire entraîne l'inondation printanière des prairies riveraines. Lorsque ces zones sont inondées durablement au printemps, au moins 45 jours consécutifs, elles se transforment en frayères à Brochet. Le statut de cette espèce est de plus en plus précaire et, sur la liste rouge des poissons menacés de France, il est considéré comme vulnérable. Il est victime de la disparition ou du dysfonctionnement des milieux propices à sa reproduction. La Vonne, la Clouère, le Clain et le Miosson sont favorables à la reproduction du Brochet, la Boivre et l'Auxances, bien qu'ayant une vocation plutôt salmonicole, possèdent, elles aussi, des zones favorables à la reproduction de ce carnassier.

Insectes



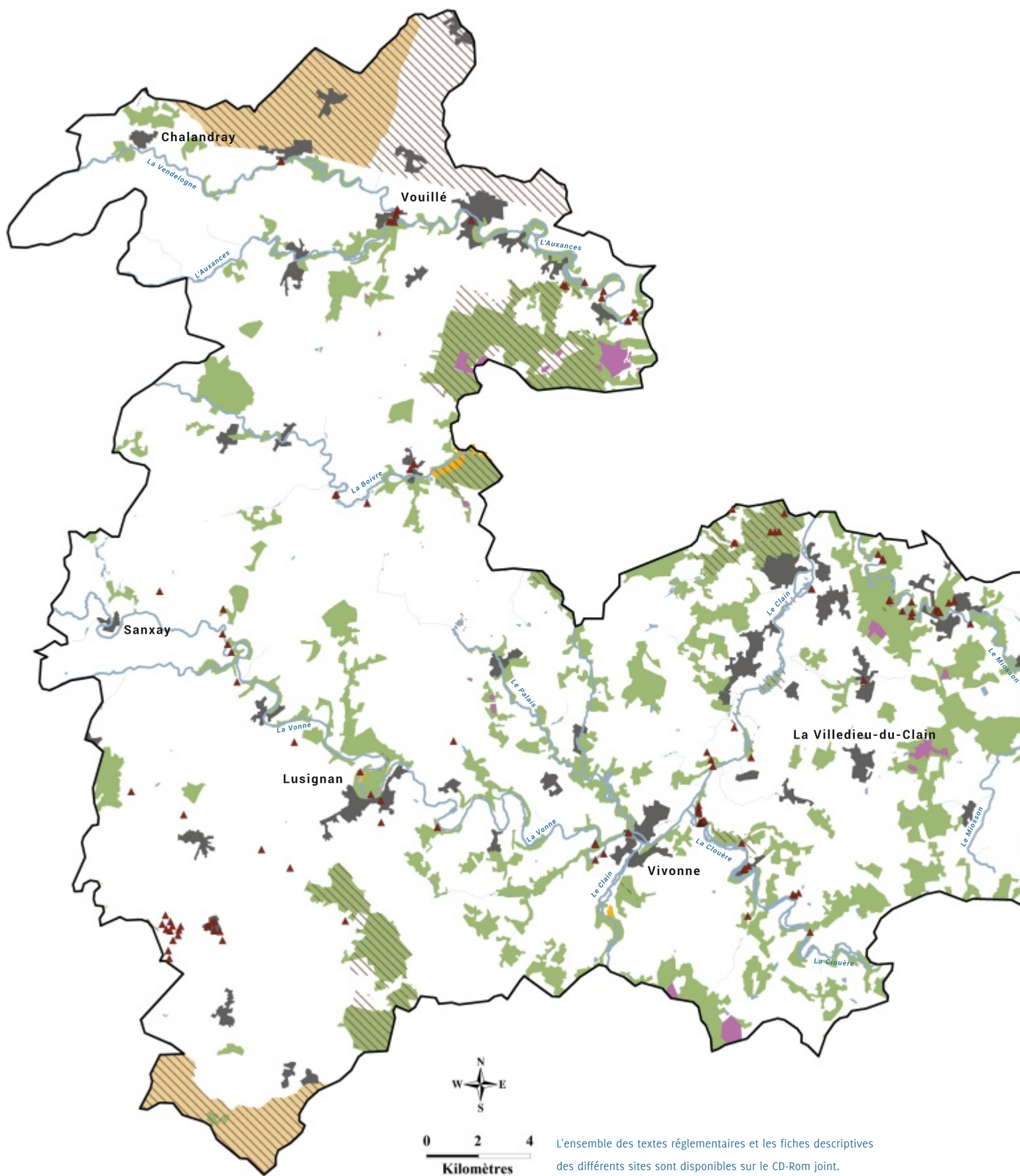
Riches en secteurs alluviaux, prairies humides et zones fraîches, les Six Vallées sont un territoire de prédilection pour le Cuivré des marais. Ce papillon hautement menacé n'est connu dans ce pays que sur les cours du Clain, du Miosson, de l'Auxances et de la Boivre. Sa chenille se développe sur les oseilles aquatiques. L'espèce supporte très mal les amendements de prairies et déserte rapidement un site qui ne lui est plus favorable. Intensification agricole, maïsiculture et destruction de haies sont ses pires ennemis.

Flore



Les prairies inondables jouent un rôle majeur dans le fonctionnement hydrologique du secteur et participent à la richesse écologique des cours d'eau. Dans nombre de ces prairies, la flore est encore bien diversifiée comme en témoigne la présence de la Fritillaire pintade. On trouve ici 40 % de ses effectifs départementaux. Les prairies à Fritillaire pintade sont bien présentes au niveau de l'Auxances, de la Boivre, du Clain, de la Vonne jusqu'à Lusignan, puis à partir de Sanxay et de la Clouère à Château-Larcher.

Enjeux sur le territoire



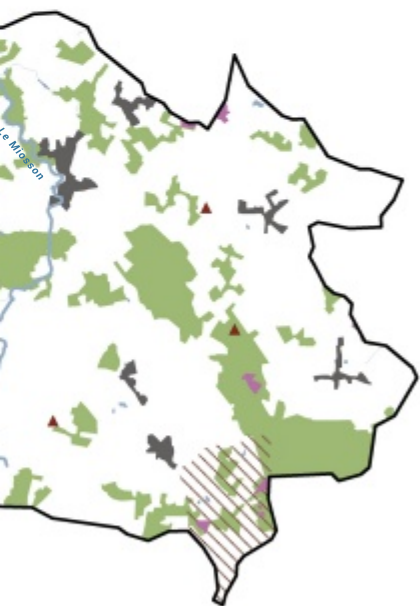
L'ensemble des textes réglementaires et les fiches descriptives des différents sites sont disponibles sur le CD-Rom joint.

Au total, 308 espèces patrimoniales ont été recensées dans le pays des Six Vallées. La multiplicité des habitats naturels, les paysages variés et les différentes natures de sols sont à l'origine de cette diversité écologique. Les espèces patrimoniales sont particulièrement concentrées autour des zones humides mais aussi dans le bocage et les plaines.

Des menaces permanentes

Si le pays compte un grand nombre d'espèces patrimoniales, il n'est pas à l'abri des modifications d'occupation des sols qui mettent en péril les espaces naturels.

- Entre 1990 et 2002, 38 % des mares ont disparu dans le pays (Poitou-Charentes Nature, 2002) ce qui réduit le nombre de sites potentiels pour la reproduction des amphibiens et des libellules.
- En moyenne, entre 2005 et 2011, 26 % du linéaire des cours d'eau du département connaissent des ruptures d'écoulements et des assecs qui mettent en péril la reproduction de poissons, notamment le Brochet, qui ont besoin de périodes durables d'inondations.
- L'intensification des pratiques agricoles dans les grandes plaines céréalières, régression des jachères, banalisation des cultures, agrandissement des parcelles, portent préjudice aux oiseaux d'intérêt patrimonial, Outarde canepetière, Œdicnème criard et busards, entre autres.
- Ces 50 dernières années ont vu disparaître 34 % du linéaire de haies dans la région des terres de brandes et 67 % dans les terres rouges. Ces habitats remarquables pour les oiseaux du bocage mais aussi pour les reptiles et les amphibiens sont en nette régression. L'agrandissement des parcelles agricoles est en grande partie à l'origine de ces disparitions.
- Des espèces envahissantes ont été introduites, les écrevisses américaines, porteuses saines de virus, contaminent nos espèces locales, la Jussie s'implante dans les rivières.
- Des infrastructures (ferroviaires, routières, éolien, etc.) morcellent le paysage et sectionnent les corridors de passage des espèces.



- Boisements
- Étangs
- Landes
- Zones urbanisées
- ▨ ZNIEFF
- Natura 2000
- Sites classés et inscrits
- APPB
- Cours d'eau
- ▲ Cavités

Des enjeux patrimoniaux connus de longue date

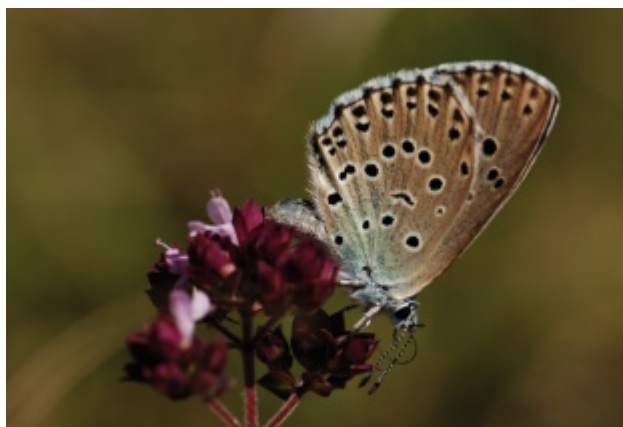
Le pays compte 2 sites identifiés au titre de la politique européenne Natura 2000, principalement pour le maintien des populations d'oiseaux de plaines. Ce sont en effet ces milieux (plaines de la Mothe-Saint-Héray et Lezay puis celles du Mirebalais et du Neuvillois) qui accueillent les dernières populations d'Outardes canepetières migratrices de France. D'autres espèces d'oiseaux y sont très sensibles, l'Œdicnème criard, le Busard cendré et le Busard Saint-Martin, pour ne citer qu'eux.

Les 21 Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique décrites sur la totalité du pays témoignent de la richesse du territoire pour la faune, la flore et les habitats naturels.

Quelques sites bénéficient d'une protection réglementaire :

Pour assurer la préservation des sites naturels dont la grande valeur paysagère est reconnue, 1 site est classé, la Promenade de Blossac à Lusignan, et 5 sites, dont la Vallée de la Boivre et le Cirque de la Vonne à Lusignan, sont inscrits.

Espèces patrimoniales



Azuré du serpolet



Fritillaire pintade



Salamandre tachetée



Vipère aspic

Quelques espèces patrimoniales pour lesquelles le Pays des Six Vallées a une forte responsabilité.

Cette liste correspond aux espèces localisées, menacées ou rares, pour lesquelles une partie significative de leur population départementale se trouve dans le pays, soulignant ainsi la responsabilité de celui-ci pour en assurer la conservation. La liste complète des espèces patrimoniales inventoriées dans le Pays ainsi que le détail de leurs statuts sont disponibles sur le CD joint.

MAMMIFÈRES

Barbastelle d'Europe *Barbastella barbastellus*, **Genette commune** *Genetta genetta*, **Grand Rhinolophe** *Rhinolophus ferrumequinum*, **Loutre d'Europe** *Lutra lutra*, **Murin de Daubenton** *Myotis daubentonii*, **Musaraigne aquatique** *Neomys fodiens*, **Petit Rhinolophe** *Rhinolophus hipposidero*, **Pipistrelle commune** *Pipistrellus pipistrellus*, **Pipistrelle de Kuhl** *Pipistrellus kuhlii*, **Putois d'Europe** *Mustela putorius*, **Sérotine commune** *Eptesicus serotinus*.

OISEAUX

Bécasse des bois *Scolopax rusticola*, **Bouscarle de Cetti** *Cettia cetti*, **Chevêche d'Athéna** *Athene noctua*, **Circaète Jean-le-Blanc** *Circaetus gallicus*, **Courlis cendré** *Numenius arquata*, **Engoulevent d'Europe** *Caprimulgus europaeus*, **Martin-pêcheur d'Europe** *Alcedo atthis*, **Outarde canepetière** *Tetrax tetrax*, **Pluvier doré** *Pluvialis apricaria*, **Vanneau huppé** *Vanellus vanellus*.

REPTILES

Couleuvre d'Esculape *Zamenis longissimus*, **Couleuvre vipérine** *Natrix maura*, **Lézard vert occidental** *Lacerta bilineata*, **Lézard des murailles** *Podarcis muralis*, **Vipère aspic** *Vipera aspis*.

AMPHIBIENS

Crapaud commun *Bufo bufo*, **Grenouille agile** *Rana dalmatina*, **Salamandre tachetée** *Salamandra salamandra*, **Triton marbré** *Triturus marmoratus*, **Triton palmé** *Lissotriton helveticus*.

ODONATES (LIBELLULES)

Agrion de Mercure *Coenagrion mercuriale*, **Cordulégastre annelé** *Cordulegaster boltoni*, **Cordulie à corps fin** *Oxygastra curtisii*, **Gomphe à crochets** *Onychogomphus uncutus*, **Gomphe de Graslin** *Gomphus graslini*, **Leste sauvage** *Lestes barbarus*, **Orthétrum bleuisant** *Orthetrum coerulescens*.

LÉPIDOPTÈRES (PAPILLONS)

Azuré du serpolet *Maculinea arion*, **Cuivré des marais** *Lycaena dispar*, **Damier de la succise** *Euphydryas aurinia*, **Nacré de la sanguisorbe** *Brenthis ino*.

CRUSTACÉS

Écrevisse à pieds blancs *Austropotamobius pallipes*.

MOLLUSQUES

Mulette épaisse *Unio crassus*.

FLORE

Achillée sternutatoire *Achillea ptarmica*, **Cardamine à bulbilles** *Cardamine bulbifera*, **Cardaire velue** *Dipsacus pilosus*, **Oeillet magnifique** *Dianthus superbus*, **Étoile-d'eau** *Damasonium alisma*, **Fritillaire pintade** *Fritillaria meleagris* subsp. *Meleagris*, **Ophioglosse commun** *Ophioglossum vulgatum*, **Véronique mouron d'eau** *Veronica anagallis-aquatica*.

Les espèces patrimoniales sont l'ensemble des espèces protégées et/ou menacées figurant sur une ou plusieurs listes rouges et des espèces considérées comme déterminantes pour la désignation des ZNIEFF en région Poitou-Charentes.

Le statut d'espèce patrimoniale à lui seul n'est pas un statut légal. Il s'agit d'espèces que les scientifiques et les naturalistes estiment importantes pour des raisons écologiques, scientifiques ou culturelles.

Conclusion générale

La diversité des habitats présents dans le Pays des Six Vallées permet le maintien et la conservation de nombreuses espèces à forte valeur patrimoniale.

Les principaux atouts du pays se situent bien entendu dans les grandes plaines céréalières qui, même si elles sont des milieux totalement artificiels, accueillent encore une belle diversité de plantes des moissons et d'oiseaux en fort déclin voire proches de l'extinction.

Les rivières et leurs milieux associés sont également très importants puisqu'ils permettent le maintien d'habitats naturels en forte régression comme les forêts alluviales et les prairies humides. Ces dernières accueillent les plus fortes densités de Fritillaire pintade connues dans le département.

La prise en compte et la conservation des espèces patrimoniales, mais également de la nature « banale » est l'affaire de tous. Leur préservation passe par le maintien et le renforcement des continuités écologiques comme les haies et les boisements – Trame Verte – et les rivières, mares et ruisseaux – Trame Bleue – qui permettent les échanges entre populations et les liens entre les réservoirs de biodiversité sur le territoire.

Notre connaissance des espèces qui fréquentent le département est bonne, voire très bonne pour les vertébrés (mammifères, oiseaux, reptiles et amphibiens). Pour d'autres, en particulier les insectes, subsistent de sérieuses lacunes car ils font partie de groupes qui sont peu ou pas étudiés.

À l'échelle d'un pays, une connaissance beaucoup plus fine est obligatoire pour mener une réflexion sur l'état fonctionnel des corridors biologiques, pour conserver et améliorer les voies de déplacement de la faune et surtout pour mener une politique d'aménagement du territoire compatible avec le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE).

Sur ces thèmes, les associations départementales de protection de la nature et de l'environnement sont de précieux alliés pour mener le travail aux côtés des communes et des Pays.

Nombre d'espèces

		connues dans la Vienne	connues dans le Pays	patrimoniales au sein du Pays
Botanique	Flore	1 560	836	71
Vertébrés	Mammifères	65	53	27
	Oiseaux	288	227	143
	Reptiles	12	10	9
	Amphibiens	17	13	13
Invertébrés	Odonates	61	52	20
	Lépidoptères	104	78	18
	Mollusques bivalves	7	3	2
	Écrevisses	4	3	1

Riche d'entités paysagères diverses, le Pays des Six Vallées mêle grandes plaines, bocages et brandes et un réseau hydrographique dense qui accueillent 308 espèces patrimoniales.

Les Cahiers du patrimoine naturel présentent le détail de ces espaces et espèces au travers d'une synthèse des connaissances acquises depuis plus de 40 ans par Vienne Nature et la Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Vienne.

Outil d'aide à la mise en place d'une politique d'aménagement du territoire compatible avec le Schéma Régional de Cohérence Écologique et la prise en compte des Trames Verte et Bleue, cet état des lieux devra se poursuivre localement par des études et inventaires plus précis.



Vienne Nature
14 rue Jean Moulin
86240 Fontaine-le-Comte
www.vienne-nature.asso.fr

05 49 88 99 04
vienne.nature@wanadoo.fr



V I E N N E

Ligue pour la Protection
des Oiseaux de la Vienne
389 avenue de Nantes
86000 Poitiers
<http://vienne.lpo.fr>
05 49 88 55 22
vienne@lpo.fr

Conception & Réalisation Vienne Nature



Mise en page à l'aide de logiciels libres : Gimp, Inkscape, Scribus
et de caractères libres : Delicious, Linux Biotinum, Overlock, Robotof. Merci !

Vienne Nature éditions
979-10-91613-00-2 ISBN Collection
979-10-91613-02-6 ISBN

Partenaires financiers :

